

## PLAN DE GESTION DES RECLAMATIONS



Vous pourrez nous faire parvenir vos remarques et réclamations :

- par téléphone au 04 74 56 87 93
- par mail à [permisvoiture@edc-yanic.fr](mailto:permisvoiture@edc-yanic.fr)
- ou encore sur ce cahier de recueil au sein de nos agences mis à votre disposition.



Nous accuserons réception de votre demande en prenant contact avec vous soit par mail ou par téléphone pour comprendre les causes de cette réclamation.



Suite à votre réclamation et sous un délai maximum de 8 jours, nous reviendrons vers vous afin de mettre en place l'action proposée.



Pour terminer, nous nous assurerons que votre réclamation soit traitée de façon positive.